

RAPPORT ANNUEL SUCCINCT 2022



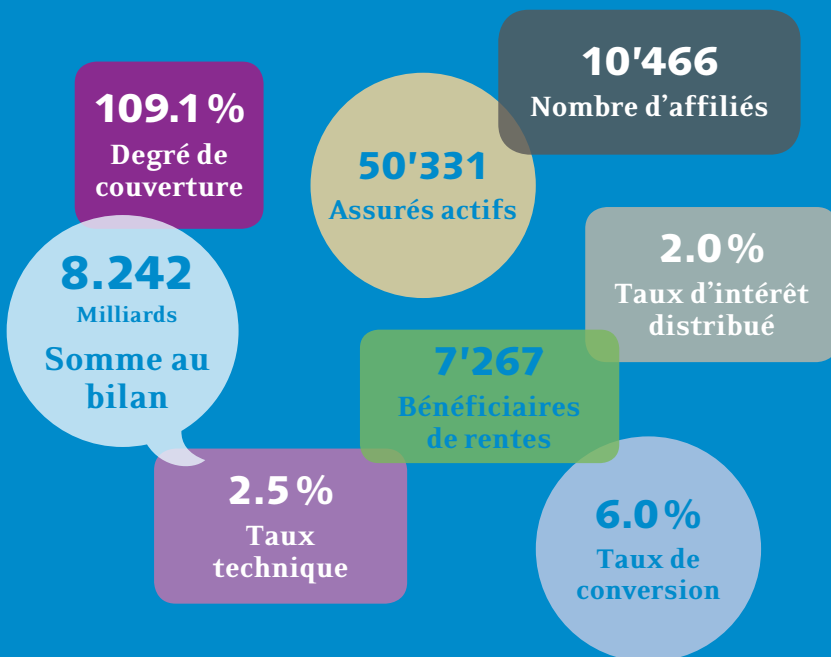
CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE
SUR LE PORTAIL CIEPP

CHIFFRES CLÉS 2022



COMPOSITION RENOUVELÉE DU CONSEIL DE FONDATION

En 2022, la gouvernance de la CIEPP a évolué. Le Conseil de fondation, constitué paritairement, est dorénavant composé, pour la représentation salariés de : Aldo Ferrari, Président ; Bruna Campanello ; Anna Gabriel Sabaté ; Luc Dupuis ; un

membre est en cours de désignation, et pour la représentation employeurs de : Ivan Slatkine, Vice-président ; Michel Rossier ; Pascal Schwab ; Robert Zoells et Olivier Sandoz.

2022, UNE ANNÉE ORIENTÉE SUR LE LONG TERME

L'année 2021 avait été une année exceptionnelle en termes de performance: pour mémoire la CIEPP avait clôturé l'année avec une performance de 8.6% et une fortune de plus de 9 milliards de francs suisses sous gestion. En 2022, la situation a radicalement changé avec une baisse brutale et sans pareille des marchés financiers.

Dans un tel contexte, la CIEPP enregistre une performance négative de 10.95% sur l'année. Malgré cette importante moins-value, la situation de la CIEPP reste saine et solide. Il est ainsi important de rappeler que la CIEPP pratique une politique de redistribution équilibrée entre ses assurés et axée sur la pérennité de l'institution à long terme: celle-ci s'appuie sur plusieurs critères, non seulement la performance des placements, mais également la performance fondamentale du portefeuille, le niveau de l'inflation, la situation financière de la Caisse, etc. Ainsi, avec notamment un taux de couverture (rapport entre la fortune nette et les engagements) qui se situe à 109.1% au 31 décembre 2022, le Conseil de fondation a décidé de l'attribution

d'un taux d'intérêt de 2% sur l'entier de l'avoir de vieillesse (accumulé à la fin de l'année 2022, sans les bonifications vieillesse de l'année) des assurés actifs au 1^{er} janvier 2023, soit 1% de plus que le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

Au 31 décembre 2022, la CIEPP gère la prévoyance professionnelle de 10'466 entreprises et indépendants (+1.17% par rapport à l'année passée). Il est à relever que le cap des 50'000 assurés a été franchi pendant l'année 2022 pour atteindre 50'331 (+5.72%). Le nombre de rentiers était de 7'267 bénéficiaires (+4.89%). En 2022, les contributions facturées ont atteint plus de 434 millions de francs (+5.25%), là encore seuil de croissance record depuis 10 ans.

PERFORMANCE DES PLACEMENTS NÉGATIVE: TOUJOURS GARDER LA VISION LONG TERME

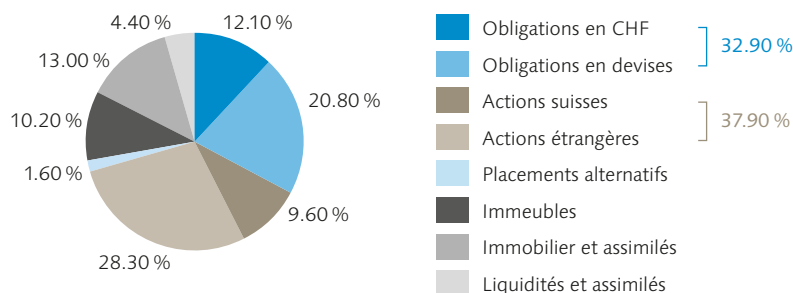
Avec une performance négative importante sur ses placements de 10.95%, la CIEPP a clôturé l'année 2022 avec un total de bilan de l'ordre de 8.2 milliards de francs suisses. Cette moins-value est la deuxième plus importante après celle de la crise bancaire et financière de 2008.

La fin abrupte de la période d'inflation modérée et de taux bas, voire négatifs, a entraîné des baisses de plus de 15% des principaux marchés actions et obligations mondiaux. La chute des marchés a eu un impact sur l'ensemble des actifs financiers de la Caisse.

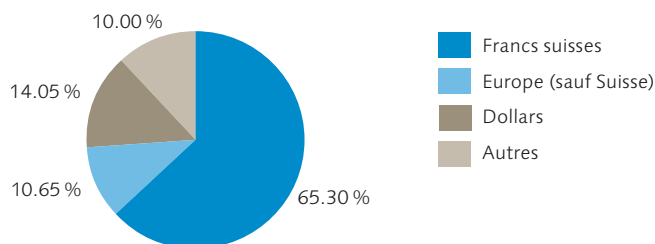
Les banques centrales, sous l'impulsion de la banque centrale américaine, la FED, ont augmenté leurs taux directeurs à un rythme et une intensité inégalés pour tenter de freiner une inflation galopante causée notamment par les créations monétaires successives (crises financières et Covid). Les rendements des obligations du Trésor US à 10 ans, principale référence de prix pour les actifs financiers planétaires, ont plus que doublé sur l'année, passant de 1.5% à 3.9%. Les actions de croissance ont été les plus vulnérables à une telle hausse. Les cours des actions Tesla et Meta ont par exemple chuté de 65%.

Dans cet environnement, impacté de surcroît par les tensions géopolitiques (conflit ukrainien et statut de Taiwan), une crise énergétique anticipée et des risques de récession omniprésents, la CIEPP a continué d'appliquer rigoureusement son processus d'investissement. Elle a aligné son portefeuille sur son allocation stratégique dans le cadre de son rééquilibrage annuel et a investi les entrées nettes de liquidités générées par son activité de prévoyance dans les actifs les plus dépréciés. L'allocation stratégique a été modifiée en fin d'année pour renforcer la stabilité du portefeuille. La nouvelle allocation stratégique est

Répartition par type d'investissement



Répartition monétaire (sans les titres de gage immobilier)

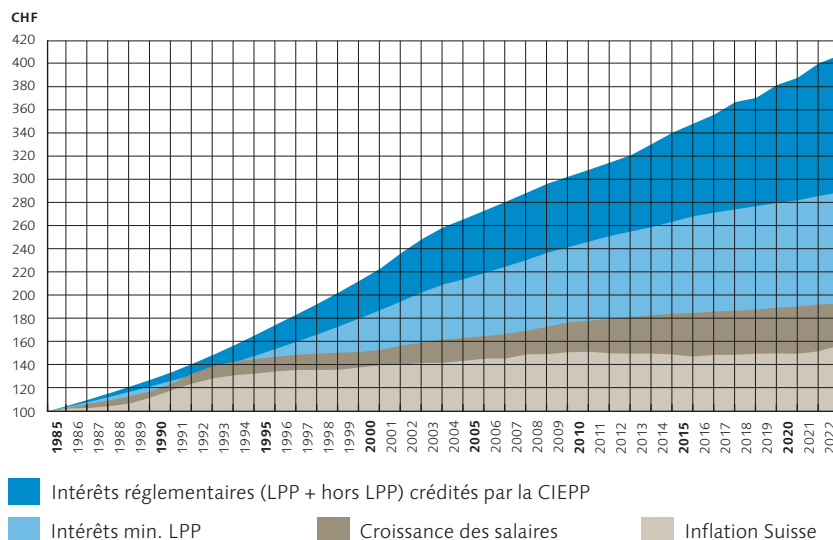


disponible dans le règlement de placements validé en octobre 2022 par le Conseil de fondation.

obligataires améliorent de manière significative l'espérance de rendement à moyen terme de la fortune.

A noter: la baisse des valorisations des actions et la hausse des rendements

Politique en matière d'attribution des excédents



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Depuis de nombreuses années, la CIEPP intègre les préoccupations environnementales, sociales et de bonne gouvernance (critères ESG) dans ses activités.

Pour rappel, la CIEPP a été l'un des membres fondateurs, en 2016, d'Ethos Engagement Pool International (EEP

International) et s'est engagée depuis son adhésion à la fondation Ethos en 2011 au sein d'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse). Le but de ces participations est de favoriser le changement, d'améliorer les performances et de promouvoir les meilleures pratiques en termes ESG.

En matière d'investissement, la CIEPP agit de manière globale, en travaillant sur quatre axes clairement définis : l'exercice du droit de vote lors des assemblées générales, l'analyse des risques ESG, l'engagement actionnarial pour un dialogue efficace et l'immobilier, avec une intégration des critères de durabilité dans les projets immobiliers et la rénovation énergétique des bâtiments existants.

En 2022, la CIEPP a poursuivi ses efforts pour renforcer sa position d'investisseur actif et responsable.

La CIEPP a lancé le fonds de placement Achillea début 2021 et investi en actions nord-américaines, dans le but d'augmenter l'exercice de ses droits de vote. Grâce au lancement en janvier 2022 du deuxième compartiment du fonds, la Caisse a pu exercer ses droits de vote sur ses principales actions japonaises et ainsi atteindre une couverture de votes d'environ 70% de son allocation en actions.

En 2022, la CIEPP a exercé ses droits de vote portant sur 188 sociétés suisses lors de 200 assemblées générales d'actionnaires, dont 12 extraordinaires et lors de 302 assemblées générales d'actionnaires des plus grosses sociétés américaines, européennes et japonaises. Au total, elle a statué sur plus de 8'108 résolutions.

La CIEPP effectue annuellement l'analyse de la durabilité de son portefeuille

afin d'orienter son activité d'engagement. En 2022, elle a participé à deux résolutions d'actionnaires en Suisse en faveur du climat. Elle s'est engagée dans 42 initiatives à l'international, portant sur des aspects environnementaux (34), sociaux (18) et de gouvernance (3).

Une des initiatives environnementales ciblant les principaux producteurs d'électricité européens a contribué à réduire leurs émissions de CO₂ de 139 tonnes par an, l'équivalent de trois fois les émissions de la Suisse. Par ailleurs, la défense de la biodiversité ciblant la déforestation et la pollution plastique est désormais un axe important de l'engagement de la CIEPP au sein de son activisme environnemental.

Enfin, pour ce qui est de l'immobilier direct, en complément du développement et de la réalisation de projets immobiliers neufs répondant aux objectifs de durabilité les plus élevés, la CIEPP a concrétisé sa stratégie ESG pour le parc existant. En effet, des études ont été menées pour préparer la rénovation complète d'un immeuble de plus de 180 logements à Thônex, et une demande d'autorisation de construire sera prochainement déposée permettant d'obtenir le label THPE Rénovation et d'atteindre les objectifs cantonaux de 2050 en termes d'Indice de Dépense de Chaleur (IDC) et d'émission de CO₂.

Après plus d'une dizaine d'années de croissance régulière du bilan de notre institution, l'année 2022 est marquée par une correction conséquente de celui-ci avec une performance qui aura entraîné une réduction de valeurs de plus de 10 %. Cette correction avait déjà débuté aux prémices de 2022, suivie par la guerre en Ukraine et le ralentissement de l'activité économique en Chine. Les enjeux géopolitiques qui en découlent se poursuivent et ne seront pas sans impact pour la suite de nos activités et de notre développement.

Heureusement, notre solidité ne se mesure pas seulement à notre bilan mais aussi à notre capacité à avoir anticipé cette situation de corrections de valeurs. À l'issue d'une année euphorique des marchés financiers en 2021, nous n'avons pas procédé à une attribution d'intérêts excessive sur les comptes de nos assurés. Nous n'avons pas distribué des recettes que les marchés ne nous avaient livrées que sous forme de promesses qui, comme nous le savons, n'engagent que ceux qui y croient. La CIEPP a des convictions mais pas de croyances dont la volatilité n'a d'égale que leur irrationalité aux conséquences trop souvent désastreuses telles que constatées depuis les débuts de l'humanité. Cette approche, basée sur des faits peu spectaculaires pour les réseaux sociaux et autres fake news, nous permet de garantir plus que le maintien de la valeur des avoirs de nos assurés. Malgré plusieurs années de taux négatifs et dans un contexte de reprise d'inflation, nous avons pu servir sur les comptes de nos assurés une rémunération de plus de 5 % cumulée sur les deux dernières années, sans oublier une

rente supplémentaire versée l'année dernière à nos rentiers. Une rémunération constante pour nos assurés, le maintien d'une capacité aux risques ad hoc, telles sont nos convictions pour réussir et se montrer à la hauteur de vos attentes et ceci dans un contexte concurrentiel toujours plus marqué.

La révision de la prévoyance professionnelle LPP21 a été adoptée par le parlement fédéral ce printemps. Il a décidé d'une réforme qui s'est sensiblement éloignée des propositions des partenaires sociaux comme nous relevions déjà l'année dernière et qui sera soumise à la sanction du peuple, le référendum ayant été saisi. La votation interviendra au printemps 2024 compte tenu des élections nationales cet automne. Quel que soit le résultat de la votation et l'avis sur cette réforme, l'image de la prévoyance professionnelle n'en sortira pas grandie et nous ne pouvons que le regretter. En particulier dans un contexte où notre institution dont le but premier est de verser des rentes à l'âge de la retraite est confrontée à une hausse massive des prises en capital à l'âge de la retraite. C'est bon pour le bilan de nos engagements futurs, car la prise en capital nous libère de toute obligation de prestations mais c'est une mauvaise nouvelle pour les principes constitutionnels de notre prévoyance vieillesse et pour nos buts d'institutions de prévoyance.

La CIEPP remercie tous ses affiliés, ses assurés et ses collaborateurs pour leur contribution à son succès, la poursuite de notre croissance le confirme.

Aldo Ferrari
Président du Conseil de fondation

BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021

Ce bilan (selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26) est une version succincte de celui soumis à l'organe de révision de la CIEPP et approuvé par ce dernier.

	en milliers de CHF	
	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
ACTIF		
A) Placements	8'161'491	9'011'218
Liquidités et placements à terme	362'040	449'224
Obligations	2'601'460	2'652'119
Immobilier et assimilés	1'065'388	1'054'859
Actions	3'088'672	3'729'028
Placements alternatifs		
Private Equity	33'551	29'672
Senior Secured Loans	0	255'988
Prêts privés	0	17'783
Microfinance	89'759	85'842
Produits dérivés	90'241	21'575
Immeubles et terrains	830'380	715'128
B) Compte de régularisation actif	80'570	72'347
Affiliés et agences	45'238	33'999
Autres créances	409	1'258
Fonds de garantie	2'004	1'997
Impôt anticipé	17'960	19'015
Comptes courants des régies	1'834	2'661
Intérêts et dividendes à recevoir	7'479	6'382
Autres actifs transitoires	5'646	7'035
TOTAL DE L'ACTIF	8'242'061	9'083'565

	en milliers de CHF	
PASSIF	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
D) Engagements	210'362	221'659
Prestations de libre passage et rentes	194'064	205'503
Autres dettes	16'298	16'156
E) Compte de régularisation passif	29'776	29'676
F) Réserves de cotisations des employeurs	45'078	46'965
G) Provisions non techniques	672	675
H) Capitaux de prévoyance et provisions techniques	7'289'567	6'953'061
Capital de prévoyance des assurés actifs	5'065'241	4'818'300
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'959'609	1'895'650
Provisions techniques	264'717	239'111
I) Réserve de fluctuation de valeur	666'606	1'779'984
J) Fonds libres		
Situation en début de période	51'545	0
Z) Excédent de charges (-) / produits	-51'545	51'545
Situation en fin de période	0	51'545
TOTAL DU PASSIF	8'242'061	9'083'565

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS : EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021

	en milliers de CHF	
	Exercice 2022	Exercice 2021
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations et apports ordinaires	502'140	488'365
Prestations d'entrée	480'622	430'623
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	982'762	918'988
Prestations et versements anticipés		
Prestations réglementaires	-251'426	-229'688
Prestations de sortie	-542'213	-509'554
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-793'639	-739'242
Constitution / Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations		
Variation du capital de prévoyance des assurés actifs	-246'941	-271'448
Variation du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	-63'959	-71'172
Variation des provisions techniques	-25'605	-69'721
Variation de la réserve de cotisations des employeurs	1'887	-9'217
Charges d'assurance	-2'665	-2'737
Résultat net de l'activité d'assurance	-148'160	-244'549
Résultat net des placements	-999'280	700'864
Autres produits	158	145
Autres frais	-20	-5'867
Frais d'administration	-17'620	-17'041
Excédent de charges (-) / produits avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-1'164'922	433'552
Dissolution / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	1'113'377	-382'007
EXCÉDENT DE CHARGES (-) / PRODUITS	-51'545	51'545

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs

Luc ABBÉ-DECARROUX*, *Vice-président* (jusqu'au 27.06.2022)

Michel ROSSIER

Olivier SANDOZ

Pascal SCHWAB

Ivan SLATKINE*, *Vice-président* (dès le 27.06.2022)

Robert ZOELLS*

Représentants des salariés

Bruna CAMPANELLO*

Nuno DIAS (jusqu'au 27.06.2022)

Luc DUPUIS (dès le 27.06.2022)

Aldo FERRARI*, *Président*

Anna GABRIEL SABATÉ (dès le 27.06.2022)

Isabelle RICKLI (jusqu'au 27.06.2022)

Marie-Françoise UDRY (jusqu'au 27.06.2022)

* Membres du Bureau du Conseil de fondation

DIRECTION

José AGRELO *Directeur*

Élodie JAMBON, *Directrice adjointe* (dès le 01.02.2022)

GESTION ADMINISTRATIVE

Fédération des Entreprises Romandes

EXPERT AGRÉÉ

Pittet Associés SA, Genève

ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA, Genève

MÉDECIN-CONSEIL

Dr Bernard GREDER

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LA CAISSE

Rue de Saint-Jean 67
Case postale
1211 Genève 3
T 058 715 31 11
ciepp@fer-ge.ch
www.ciepp.ch

AGENCES

Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 552 66 90

Neuchâtel – Av. du 1^{er}-Mars 18
T 032 727 37 00

Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80